



Synthèse du **PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ OCCITANIE 2022**

Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes
en Occitanie





" UN ENGAGEMENT DANS L'ACTION AU SERVICE DE LA SANTÉ DE TOUS "

Cette synthèse du Projet régional de santé Occitanie présente, grâce à quelques illustrations concrètes, les priorités de santé adoptées pour les 5 ans à venir dans notre région.

Ces orientations sont issues d'un travail collaboratif mené avec l'ensemble des acteurs de santé mobilisés par Monique Cavalier et les équipes de l'Agence régionale de santé. Leur engagement et le travail avec les instances de démocratie sanitaire ont permis d'aboutir à un projet clair et ambitieux, nourri du regard expert des acteurs de santé, des décideurs locaux et régionaux, et des représentants des usagers dans l'ensemble de nos territoires.

Cette feuille de route régionale s'inscrit parfaitement dans les priorités du plan "Ma santé 2022" présenté en septembre 2018 par le Président de la République, dans le cadre des orientations de la stratégie nationale de santé.

Notre mobilisation est désormais dans l'action, avec l'ensemble des acteurs de la santé. Nos 5 engagements se traduisent en 85 projets à mettre en œuvre pour apporter des avancées très concrètes et significatives aux habitants de chacun des territoires de notre région.

L'Agence concentrera ses efforts sur ces priorités, en prenant en compte l'ambition pour les personnes les plus vulnérables et l'impératif de la recherche d'efficience, portés par le Projet régional de santé.

Avec vous, nous sommes tous mobilisés au service
de la santé de 6 millions de personnes en Occitanie.



**Pierre
Ricordeau**
Directeur Général
de l'ARS Occitanie





EN SANTÉ, DES INÉGALITÉS FORTES SELON LES TERRITOIRES

L'Occitanie est l'une des régions présentant les plus forts contrastes entre ses territoires, au regard de sa géographie, des caractéristiques socio-économiques des populations qui y vivent et de son tissu économique.

Une croissance démographique dynamique et durable

5,6 

MILLIONS D'HABITANTS
en 2012

- Une croissance démographique centrée sur le littoral méditerranéen, **Toulouse et Montpellier** 2 fois plus élevée qu'ailleurs en France métropolitaine.

Une offre de soins importante mais inégalement répartie

- Des taux d'équipement des établissements et services dans la moyenne nationale pour l'accueil des personnes âgées et au-dessus des moyennes nationales pour l'accueil des personnes en situation de handicap, mais **des disparités importantes entre départements**.
- D'importants écarts en termes d'**accessibilité géographique aux soins** :

45% 

de la superficie de la région est classée
EN ZONE MONTAGNE

Une population marquée par une grande précarité



1 HABITANT SUR 6
EN SITUATION DE PAUVRETÉ

- 4^{ème} rang des régions métropolitaines présentant les taux de pauvreté les plus élevés.
- De fortes disparités, qui se traduisent en problématiques sanitaires : tabagisme, dépistage et prévention, recours aux soins etc.

De bons indicateurs d'état de santé mais des disparités territoriales

- Des résultats de santé plutôt bons, au-dessus de la moyenne nationale.
- De grandes disparités liées aux inégalités sociales et territoriales de santé.
- Des indicateurs de santé défavorables principalement liés à la précarité.

NOTRE AMBITION : MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

Au regard des caractéristiques de la région Occitanie, l'ambition portée par l'ARS est de **mobiliser les acteurs de santé** et ses partenaires pour davantage prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables et d'**agir plus efficacement, pour réduire les inégalités de santé.**



CETTE AMBITION SERA LE FIL CONDUCTEUR DES ACTIONS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ OCCITANIE POUR LES 10 ANNÉES À VENIR, ELLE S'APPUIERA SUR :

- Des actions de prévention amplifiées et ciblées sur les populations en situation de vulnérabilité.
- Un soutien du rôle des soins primaires et un appui à la gestion des cas complexes.

Elle guidera l'ensemble des travaux et projets de l'Agence,
à travers 5 engagements :

1

Un repérage
et un accom-
pagnement
précoces

2

Une implication
et une respon-
sabilisation de
l'usager dans
notre système
de santé

3

Un meilleur
accès aux soins
dans les
territoires par
une présence
médicale et
soignante
accrue

4

De nouvelles
formes
d'organisation
permettant de
renforcer la
coordination
entre profes-
sionnels de
santé

5

Une exigence
de qualité,
sécurité et
pertinence à
chaque étape
de la prise en
charge et de
l'accom-
pagnement
des patients

1

DÉVELOPPER LA PRÉVENTION, LE REPÉRAGE, LE DÉPISTAGE ET L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCES

La prévention est une des priorités de la Stratégie nationale de santé. C'est aussi l'une de nos priorités en Occitanie, avec une intervention plus ciblée vers nos concitoyens les plus vulnérables, à tous les âges et dans tous les lieux de vie.

Quelques exemples d'actions en Occitanie :

REPÉRAGE PRÉCOCE



Un repérage et un suivi plus précoces **des nouveau-nés** à risque de troubles du développement, par des prestations diversifiées (psychologues, psychomotriciens...).

Pour **les enfants**, une meilleure organisation pour l'accès au diagnostic des troubles des apprentissages.

TABAC



La réduction de la consommation des **jeunes fumeurs** en difficultés sociales, par le déploiement d'actions basées sur des données probantes, dans les zones les plus défavorisées.

OBÉSITÉ



En école primaire et au collège, le développement de la pratique de l'activité physique pour prévenir **l'obésité de l'enfant**, en intervenant dès le plus jeune âge, en insistant sur **les territoires défavorisés**.

DÉPENDANCE



Le repérage de la **fragilité chez la personne âgée** à domicile, à qui un accompagnement sera proposé pour retarder l'entrée dans la dépendance.

2

RENDRE CHACUN DAVANTAGE ACTEUR DE SA SANTÉ

Qu'il s'agisse d'être conscient de sa santé et des moyens de la maintenir, ou de se réapproprier des gestes et des décisions face à la maladie et à son traitement, l'implication et la responsabilisation de la personne est un enjeu essentiel.



PAROLE DU PATIENT

Le développement de
la participation des usagers
à l'élaboration et à la mise
en œuvre de programmes
pédagogiques, tant en direction
des patients que des soignants,
et l'amélioration des organisations
des soins par la mobilisation de
« patients partenaires ».



PATIENT EXPERT

Le développement de l'expertise
du patient dans **la gestion de
sa maladie et le soutien à ses
aidants**, pour diminuer l'impact
de sa maladie dans sa vie
quotidienne

**L'accompagnement des
adolescents diabétiques** dans le
suivi de leur traitement, le respect
des règles d'hygiène de vie et le
suivi du traitement, étant faibles au
cours de cette période de la vie.

L'appui aux aidants familiaux
avec l'extension de dispositifs de
soutien à la parentalité des enfants
et adolescents souffrant de
troubles psychiques ou la création
de structures de répit dans le
champ du handicap.



ENVIRONNEMENT

La prévention du **risque d'exposition
environnementale au radon**
par des comportements individuels adaptés
dans les lieux d'habitation afin d'en limiter
les effets sur l'organisme. Le radon est un gaz radioactif
issu de la désintégration de l'uranium et du radium
présents naturellement dans le sol et les roches.
C'est un facteur de risque pour certains cancers.
Cette action s'intègre dans le projet plus global du
Plan Régional Santé Environnement 2017-2021
porté avec la DREAL Occitanie.

3

AMÉLIORER L'ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ POUR LES RENDRE ACCESSIBLES À TOUS DANS TOUS LES TERRITOIRES

L'effort pour réduire les inégalités d'accès aux soins s'appuie sur le renforcement de la présence médicale sur le terrain, le développement de la télémédecine, de nouvelles solutions en matière de transport, la création de nouvelles Maisons de santé pluriprofessionnelles et une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap.

Quelques exemples d'actions en Occitanie :

ZONES RURALES



Au-delà de l'aide à l'installation des médecins, le **renforcement de la présence des équipes médicales et soignantes dans les territoires fragilisés ruraux et souvent montagneux** par de nouvelles modalités d'exercice (médecin en exercice mixte salarié-libéral, consultations assurées par des médecins remplaçants via des solutions de télémedecine permettant, par exemple, l'accès à des spécialistes pour la personne âgée en EHPAD.

URGENCES



Un projet de schéma collaboratif des **vecteurs aériens de secours d'urgence** pour mieux coordonner les moyens hélicoptérés pour les victimes dont l'état et/ou la situation géographique requièrent une intervention médicale dans des délais brefs.

HANDICAP



Un meilleur accès aux soins pour les **personnes porteuses d'un handicap** avec, par exemple, le développement de consultations somatiques dédiées.

ZONES URBAINES



L'appui à l'installation de maisons de santé pluri professionnelles dans **les quartiers prioritaires de la ville**.

4

RENFORCER LA COORDINATION DES ACTEURS POUR AMÉLIORER LES PRISES EN CHARGE

Lieux d'exercice communs,
réunions de concertation
pluridisciplinaires, plateformes
territoriales d'appui :
l'optimisation de la coordination
des professionnels de santé
est essentielle pour améliorer
la prise en charge des situations
complexes.

Quelques exemples d'actions en Occitanie :

ADDICTIONS



Une prise en charge plus efficace des **patients souffrant d'addictions** associant le médecin libéral, le travailleur social et le psychologue des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.

HANDICAP



Le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées pour permettre aux **personnes en situation de handicap** de bénéficier, sur leur lieu de vie, de **prestations coordonnées** par des professionnels salariés du pôle ou des libéraux.

SITUATIONS COMPLEXES



La couverture des territoires par des **Plateformes Territoriales d'Appui** aux professionnels de santé, permettant d'améliorer le parcours des **patients en situation complexe**

TROUBLES PSYCHIATRIQUES



Une **meilleure synergie dans la prise en charge des patients présentant des troubles psychiatriques**, associant la médecine de ville et les professionnels de la psychiatrie grâce à des lieux d'exercice commun et à un appui organisé aux médecins généralistes.

5**PROMOUVOIR
ET GARANTIR
LA QUALITÉ,
LA SÉCURITÉ ET
LA PERTINENCE
DES PRISES EN
CHARGE ET DES
ACCOMPAGNEMENTS**

C'est en développant une culture de la qualité et de la sécurité des soins, en améliorant la pertinence des prescriptions, des examens et des hospitalisations, et en veillant au bon usage des médicaments que sera garanti l'intérêt du patient et de l'efficacité de notre système de santé.

Quelques exemples d'actions en Occitanie :

PERTINENCE DES SOINS



La promotion de la pertinence de **la prescription des examens de biologie, d'imagerie médicale et des actes de cardiologie interventionnelle** pour éviter les actes inutiles, minimiser les risques d'exposition et améliorer l'accessibilité pour des besoins non ou mal couverts.

MÉDICAMENT



La lutte contre **la poly-médication** de la personne âgée et **les effets indésirables** des traitements lors d'une hospitalisation.

BONNES PRATIQUES



Le respect des règles et bonnes pratiques visant à prévenir les risques d'erreur d'**identification du patient**.

CULTURE QUALITÉ



La création d'une **Structure Régionale d'Appui** engagée dans l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, au service des professionnels et des structures

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS TERRITORIAUX



Le Projet régional de santé Occitanie 2022 a été élaboré par l'ARS, en concertation avec la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie** (CRSA), les **Conseils territoriaux de santé** , les **Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie**, les **collectivités territoriales** et le **Préfet de région**

1 PRS

3 composantes



Le Cadre d'orientation stratégique (COS), établi pour 10 ans, détermine les objectifs prioritaires de la politique régionale de santé en Occitanie, en lien avec les orientations de la Stratégie Nationale de Santé.

Le Schéma régional de santé (SRS) décline, pour les 5 ans à venir, les priorités stratégiques en projets opérationnels dans tous les domaines d'action en santé. Il détermine aussi les implantations des activités de soins et des équipements soumis à autorisation.

Le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), recense pour les 5 ans à venir les actions à mettre en oeuvre pour faire face aux difficultés de santé rencontrées par les personnes les plus démunies, en situation de grande précarité.



Tous mobilisés pour la santé de 6 millions de personnes en Occitanie

Retrouvez toutes les informations
et actualités du Projet régional de
santé Occitanie 2018-2022
sur le site www.prs.occitanie-sante.fr

Conception et réalisation : ARS Occitanie & agence **bastille**
Crédits photos : Fotolia / Gabrielle Voinat / CHU Montpellier

